

Salaires, revenus, niveau de vie, inégalités, de quoi parle-t-on ?

En matière d'inégalités de revenus, les chiffres pleuvent. Voici l'essentiel de ce qu'il faut retenir. Les données sont celles de 2019 (les dernières disponibles), pour une personne seule, après impôts et prestations sociales.¹

Le **niveau de vie médian vaut 1 837 euros mensuels**. Ce niveau de revenu partage la population en deux : la moitié touche moins, la moitié davantage. C'est autour de ce montant que l'on peut situer les classes moyennes. On est **pauvre quand on vit avec moins de 918 euros par mois**, soit la moitié du niveau de vie médian. En moyenne, les Français les 10 % les plus pauvres ont un niveau de vie de 726 euros par mois. On est **riche à partir de 3 674 euros**, le double du niveau de vie moyen. Le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches est de 5 014 euros.

Niveaux de vie après impôts et prestations sociales pour une personne seule	
Unité : euros mensuels	
	Montant
Niveau de vie moyen des 10 % les plus pauvres	726
Seuil de pauvreté	918
Niveau de vie médian	1 837
Seuil de richesse	3 674
Niveau de vie moyen des 10 % les plus riches	5 014

La pauvreté n'est pas la même selon que l'on habite une grande métropole (Paris, Marseille ou Lyon) ou un petit village du Cantal ; de même la pauvreté peut parfois être le fruit d'un choix de vie ce qui la distingue fortement de la pauvreté subie.

Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Seuil de richesse fixé au double du niveau de vie médian.

Lecture : les 10 % les plus pauvres vivent avec 726 euros par mois en moyenne. Les 10 % les plus riches ont un niveau de vie moyen de 5 014 euros par mois.

Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

L'écart entre les niveaux de vie moyens des 10 % du haut et du bas est de 4 288 euros. Autrement dit, chaque mois, les 10 % les plus aisés ont en moyenne 4 288 euros de plus pour vivre que les 10 % les plus modestes. **Le rapport entre ces niveaux de vie moyens** est de 6,9 : les 10 % du haut touchent en moyenne 6,9 fois ce que touchent les 10 % du bas, après impôts et prestations sociales. **Le ratio de Palma** divise la masse de l'ensemble des revenus des ménages qui va aux 10 % les plus aisés par celle qui va aux 40 % les plus modestes. Il est de 1,06 en 2019. À eux seuls les 10 % les plus aisés captent 1,06 fois le montant global des revenus que touchent les 40 % les plus modestes, alors que ces derniers sont quatre fois plus nombreux.

¹ L'article original se trouve à l'adresse suivante :

<https://www.inegalites.fr/L-essentiel-des-inegalites-de-revenus-quels-chiffres-retenir>

Inégalités de revenus après impôts et prestations sociales pour une personne seule.	
Écart entre les niveaux de vie moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres	4 288 euros
Rapport entre les niveaux de vie moyens des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres	6,9
Rapport entre la masse des revenus perçue par les 10 % les plus aisés et celle des 40 % les plus modestes (ratio de Palma)	1,06

Niveaux de vie, après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Lecture : les 10 % les plus riches ont un niveau de vie moyen 6,9 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres. Ils vivent en moyenne avec 4 288 euros de plus par mois. **Source** : calculs Observatoire des inégalités selon l'Insee - Données 2019 - © Observatoire des inégalités

Le niveau de vie moyen des 10 % les plus modestes en 2019 est équivalent à celui de 2009, une fois l'inflation déduite.

Le niveau de vie moyen des 10 % les plus riches stagne également sur cette période de dix ans, même si, après la baisse des années 2011 à 2013, il repart à la hausse : il s'est élevé de près de 141 euros entre 2016 et 2019.

Les indicateurs d'inégalité retrouvent le niveau qu'ils avaient il y a dix ans.

Le rapport entre les niveaux de vie moyens des deux bouts de l'échelle est du même niveau en 2019 (6,9) qu'en 2009 (7,0). **L'écart** entre ces seuils est similaire également, passant de 4 311 euros mensuels à 4 288 euros.

Attention, la comparaison entre deux points à dix ans d'intervalle masque ce qui se passe au cours de cette période. Tout d'abord, la **hausse** des inégalités entamée au cours des années 2000 se poursuit après la crise de 2008 et culmine en 2011. Entre 2011 et 2013, l'augmentation de l'imposition des plus aisés a **réduit** les inégalités. La situation s'est **stabilisée** entre 2013 et 2017, avant de connaître à nouveau un nouveau pic en 2018 sous l'effet des mesures fiscales favorable aux hauts revenus : suppression de l'impôt sur la fortune remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière et réaménagement du barème de l'impôt sur le revenu. En 2019, les écarts ont diminué.

Le rapport annuel du Secours Catholique² : Etat de la pauvreté en France en 2023, confirme cette augmentation de la pauvreté en France, touchant en priorité les femmes seules avec ou sans enfants. Ce rapport permet de donner chair aux chiffres en donnant la parole aux personnes concernées par la précarité, et mettant en évidence leurs combats quotidiens, leur courage.

L'observatoire social diocésain

² <https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2023>

Annexe : quelques définitions

Pour les économistes tous les revenus trouvent leur origine dans la production. Les salariés participent à la production en fournissant leur travail. Mais, pour produire il est nécessaire de disposer d'outils, de locaux, de matériels divers (qui constituent le capital) qui sont apportés par les capitalistes. Notons au passage que le terme capitaliste ne doit pas être pris dans un sens péjoratif. Il désigne simplement celui qui possède un capital.

Certains agents économiques fournissent à la fois le travail et le capital : c'est le cas des artisans, des commerçants et des professions libérales. Le revenu qu'ils tirent de la vente de leur production est un revenu *mixte* car il rémunère à la fois le travail fourni et le capital apporté sans que l'on puisse précisément attribuer tel montant de leur revenu au travail ou à l'apport du capital.

Si on résume en une formule ce qui vient d'être dit cela donne :

Revenus du travail + Revenus du capital + Revenus mixtes = Revenus d'activité

Le revenu d'activité est aussi parfois appelé revenu primaire.

À cette étape intervient un autre acteur sans qui cette production serait sans doute impossible : l'État.

Il fournit aux acteurs de l'économie un cadre juridique qui sécurise leur activité : police, Justice, cadastre des propriétés, voirie publique, enseignement de base... Pour tout cela, il faut des moyens que fournissent les impôts.

Mais, l'action de l'État est aujourd'hui beaucoup plus large que les quelques exemples mentionnés ci-dessus. L'État au sens large c'est aussi le système de protection sociale qui assure des pensions de retraite aux travailleurs âgés, des aides financières aux familles nombreuses, aides au logement, ou aux personnes handicapées qui ne peuvent travailler, ou encore des aides aux chômeurs..... En prélevant des cotisations sociales et des impôts, l'État finance ces revenus qui ne sont pas directement liés à la production : on les appelle les revenus de transfert.

Si nous voulons résumer ce que nous venons de voir, nous pouvons le faire avec la formule :

Revenus d'activité- Impôts et cotisations sociales+Revenus de transfert = Revenu disponible

C'est ce type de revenu qui est utilisé, pris en compte dans les tableaux qui figurent ci-dessus. On voit donc que lorsqu'on va s'intéresser aux inégalités de revenus, il faudra savoir si on parle des inégalités de salaires (mais tout le monde n'est pas salarié), des inégalités de revenus d'activité (mais alors les retraités ne sont pas concernés) des inégalités de revenu disponible ou de niveau de vie. Comme le disent nos amis allemands « le diable se cache dans le détail » ici, dans le type de revenu que l'on prend en compte. De fait, il convient d'évoquer les écarts de niveau de vie qui rendent mieux compte des écarts perçus et réels.

Il convient aussi de rappeler que les impôts sur le revenu et la richesse (ou la fortune) ont trois fonctions principales : la fiscalité permet une connaissance des revenus et de la fortune des personnes résidant en France, cette fiscalité permet aussi de fournir des recettes à l'État, enfin, l'impôt sur le revenu et sur la fortune permettent une réduction des inégalités.

Cette dernière fonction disparaît souvent lors des débats publics.

Face à la montée de la pauvreté, il est sans doute pertinent de s'interroger sur la place de la solidarité avec les plus pauvres par le biais de l'impôt. Cette solidarité matérielle ne constitue-t-elle pas le socle de la cohésion sociale ?